

PLAN D'ACTION | ESD FORÊT, ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Période de réalisation

Avril 2025 - décembre 2027

Sommes disponible - projet

641 476 \$

SOMMAIRE DES AXES RETENUS :

Méthodologie :

Le comité de suivi de projets a débuté ses travaux de concertation avec comme base de travail les éléments qui sont ressortis du chantier de la Table des MRC de l'Estrie (TME), de l'Occupation et vitalité territoriale (nouvelles priorités régionales et pistes d'actions identifiées), ainsi que les résultats de l'étude produit par le Centre de formation professionnelle en environnement (CUFE), encadré par le Conseil régional de l'environnement (CREE) et la TME. Le plan d'action du Plan d'aménagement durable des forêts a aussi fait partie des bases de réflexion pour le plan d'action.

L'étude du CUFE a permis d'identifier sept thématiques générales basée sur une collecte de données et l'extraction des orientations et actions dans les plans fournis dont la classification et la pondération se sont basés sur la répétition et la convergence.

Le comité de suivi de projets s'est réuni une première fois en avril 2025, d'abord pour prendre connaissance des objectifs de l'ESD et amorcer la réflexion sur le plan d'action. Le besoin de concertation plus ciblée a été identifié, puis des sous-comités de travail ont été créés pour développer le plan d'action par thème : Forêt, Environnement et Changements climatiques. Une rencontre par sous-comité a permis d'aborder spécifiquement les trois thèmes, en regroupant les thématiques de l'étude du CUFE en lien avec chacun. Quelques allées-retours entre le comité de suivi et le comité de directeur ont abouti à une version présentée en consultation élargie auprès d'acteurs à mandat régional. Le comité directeur a approuvé la version finale en décembre 2025.

Éléments de réflexion importants : L'axe de concertation est transversal à l'ensemble des axes et comporte également des actions spécifiques à la concertation ; l'axe Forêt est intégré dans l'axe Milieux terrestres (forêt, biodiversité, milieux naturels et agricoles) ; l'axe Environnement n'est pas ressorti comme un axe en soi, mais comme un élément transversal dans l'ensemble des axes ; L'axe Ressource en eau inclus à la fois les milieux humides et hydriques que la gestion et la disponibilité de l'eau, tant qualitative que quantitative ; l'axe Changements climatiques complète les axes du plan d'action proposé et représente également un axe transversal.

Le plan d'action proposé doit être précisé et priorisé. Les travaux du comité de suivi de projets vont permettre d'orienter la mise en oeuvre de l'ESD afin de maximiser l'utilisation des sommes disponibles.

AXE TRANSVERSAL : CONCERTATION

AXE MILIEUX TERRESTRES

AXE RESSOURCES EN EAU

AXE CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les actions priorisées pour le financement par le comité directeur sont présentées en vert.

AXE TRANSVERSAL : CONCERTATION

Constats:

- Une pléiade d'outils de planification coexistent sur le territoire estrien et doivent servir d'inspiration pour l'ESD, dans un souci de cohérence et d'arrimage.
- Besoin de procéder à une réflexion stratégique avec les territoires et les acteurs régionaux afin de partager une vision commune des priorités et un plan d'action.
- Besoin de favoriser la complémentarité territoriale en vue de soutenir des actions cohérentes et structurantes entre les territoires de l'Estrie qui répondent aux priorités régionales touchant la forêt, l'environnement ou les changements climatiques.

1 objectif identifié pour cet axe :

Faire de l'ESD un espace de concertation qui permettra de maintenir dans le temps une vision régionale commune des priorités en matière d'environnement, de lutte aux changements climatiques et d'aménagement durable des forêts

2 actions

OBJECTIF 1 : Faire de l'ESD un espace de concertation qui permettra de maintenir dans le temps une vision régionale commune des priorités

Stratégies d'actions ou moyen	Organisme porteur et collaborateurs pressentis	Résultats attendus ou besoins répondus
1.1 Animer une concertation des acteurs régionaux liés aux thématiques de l'ESD afin d'établir des priorités et cibler les occasions d'arrimage. Prévoir y inclure des séances de formation et de sensibilisation des élus.	TME Organismes à portée régionale MRC: vont sensibiliser leurs élus	1. Identification et intégration des convergences entre les plans d'action locaux et régionaux 2. Communication efficace des activités de l'ESD auprès des acteurs du territoire Planification régionale durable
1.2 Établir le plan d'action de l'ESD et suivre l'atteinte des indicateurs et des résultats attendus.	TME Organismes à portée régionale	1. Bilan de l'atteinte des objectifs et recommandations pour la mise à jour 2. Exercice de consultation pour la priorisation des actions

AXE MILIEUX TERRESTRES :

Habitats naturels forestiers ou agricoles et autres écosystèmes terrestres

orientation : soutenir la conservation et une gestion durable des écosystèmes terrestres fondées sur la science, le renforcement des capacités et l'amélioration des pratiques.

Constats:

- *Vulnérabilité des habitats naturels terrestres -forestiers et agricoles- face aux changements climatiques (constat également pour l'axe changements climatiques)*
- *Proportion de couvert forestier inégal sur le territoire de l'Estrée, ce qui exerce une pression variable sur le territoire en vocation forestière*
- *Fragmentation des milieux naturels*
- *Manque de valorisation de la ressource bois*
- *Changement de profil du propriétaire privé (intérêts diversifiés et moins axés sur l'exploitation uniquement)*
- *Besoin de sensibilisation, de formation et transfert de connaissances entre les intervenants, incluant le milieu municipal et les propriétaires privés*
- *Besoin d'une vision régionale commune permettant de préciser les enjeux, de développer les stratégies et les actions à l'échelle régionale*

A partir des constats, 4 objectifs ont été identifiés pour cet axe :

1. Soutenir l'expertise régionale et stimuler l'acquisition de connaissances sur les milieux naturels
2. Favoriser la protection et l'utilisation harmonieuse et durable des milieux naturels
3. Faciliter le transfert d'information et de connaissances entre les intervenants et auprès de la population, notamment par de l'accompagnement
4. Maintenir la concertation sur le thème de l'aménagement forestier

12 actions

Axe Terrestre | Objectif 1. Soutenir l'expertise régionale et stimuler l'acquisition de connaissances sur les milieux naturels

Stratégies d'actions ou moyen	Organisme porteur et collaborateurs pressentis	Résultats attendus ou besoins répondus
1.1 Soutenir l'acquisition et le partage de données sur les milieux naturels d'intérêt (boisés prioritaires, zone de conservation, écosystèmes forestiers exceptionnels, habitats fauniques et d'espèces à statut particulier, pertes et gains de milieux humides et forêt) et sur la vulnérabilité des écosystèmes.	Acteurs en recherche et en géomatique Groupes de conservation Ministères Agences forestières Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec, MRC, CREE Partage de données = entre le gouvernement et les MRC	1) Identification préalable des besoins prioritaires en terme d'acquisition ou mise à jour. 2) Financement ou coconstruction de projets visant l'acquisition ou la mise à jour de l'information. 3) Partage efficace des données entre le gouvernement et les MRC
1.2 Afin de mieux reconnaître les efforts de conservation des différents acteurs du territoire et atteindre les cibles, réaliser une mise à jour de la cartographie des milieux naturels bénéficiant d'une forme de protection (ex. conservation volontaire, zonage conservation, autres mesures de conservation efficaces).	CREE (a déjà réalisé une carte similaire) Organismes de conservation (stratégies de conservation), expert en géomatique.	1) Une classification des différents niveaux de conservation potentiels, incluant les autres mesures de conservation efficaces. 2) Une méthodologie d'inventaire et de suivi des superficies dites en conservation

Axe Terrestre Objectif 2 . Favoriser la protection et l'utilisation harmonieuse et durable des milieux naturels		
Stratégies d'actions ou moyen	Organisme porteur et collaborateurs pressentis	Résultats attendus ou besoins répondus
2.1 Soutenir la réalisation de la stratégie régionale de conservation des milieux naturels d'intérêt et de connectivité écologique	Collaborateurs de la stratégie actuelle + Secteur Faune. CREE, MRC, Agences Groupes de conservation, OBV	1) Forum d'échanges sur les enjeux liés à la connectivité à toutes les échelles de planification 2) Soutenir les actions à plus long terme (projet du CREE bien avancé)
2.2 Cibler les secteurs les plus vulnérables face aux espèces envahissantes et autres espèces nuisibles (cerfs) pour informer adéquatement tous les intervenants de la chaîne (propriétaires, entrepreneurs), dans un souci de prévention ET de contrôle par zone	Collaborateur : UPA-Estrie, CREE et table de concertation EEE, MRC Brome-Missisquoi (résolution), Association forestière du Sud du Québec et Agence forestière Montérégie	1) Une sensibilisation accrue des propriétaires aux enjeux liés à la surpopulation de cerfs de Virginie 2) La mobilisation des instances (règlement sur les armes de chasse) 3) Outils de prévention par zone
2.3 Outiller les municipalités pour mieux encadrer/normer la conservation des milieux naturels à valeur écologique élevée en fonction des différents usages du territoire	Collaborateurs : Ministère forêt équipes de rétablissement des ministères, Vivre en ville (travaux sur la notion d'utilisation durable dans le cadre des PRMHH) MAPAQ, UPA-Estrie Vivre en ville (mandat estrien en cours), CREE pour la promotion, Corridor Appalachien (Fabienne Déturche)	Favoriser l'aménagement des forêts 1) Document sur les bonnes pratiques d'encadrement des espèces sensibles. 2) Avoir facilité l'accès aux données sensibles (ministères vers instances municipales) et déterminé le niveau de précisions visés pour les délimitations d'occurrences ou d'habitat. 3) Avoir rapproché les équipes de rétablissement de la concertation sur le sujet.
2.4 Soutenir les projets visant à dynamiser la filière forestière, du propriétaire au 3e transformateur	Collaborateurs : Agences, Syndicat, Association forestière, centres de formation en forêt, MRNF, SIB	1) Valorisation des investissements sylvicoles 2) Augmentation des retombées économiques issues des ressources forestières, 3) Valorisation des produits de la forêt, notamment locale : davantage de sensibilisation nécessaire pour se procurer du bois "produit en Estrie". 4) Veille sur les débouchés pour le bois "sans preneur" ou la valorisation de la biomasse.
2.5 Intégrer le concept de vulnérabilité des peuplements forestiers aux changements climatiques (CC) dans les planifications régionales liées à l'adaptation aux CC.	Collaborateur : Agences forestières, Association forestière du Sud du Québec	1) Faire en sorte qu'on inclut la vulnérabilité des peuplements forestiers dans les portraits des impacts des changements climatiques sur le territoire estrien. 2) Prévoir des pistes de solution pour agir plus efficacement en cas de feux de forêt

Axe Terrestre Objectif 3. Faciliter le transfert d'information et de connaissances entre les intervenants et auprès de la population		
Stratégies d'actions ou moyen	Organisme porteur et collaborateurs pressentis	Résultats attendus ou besoins répondus
3.1 Campagne de sensibilisation aux propriétaires forestiers (surtout sans statut de producteur reconnu) sur les options possibles pour leur boisé (boîte à outils pour les nouveaux propriétaires, activités "portes ouvertes" par MRC, promotion des outils préparés par les intervenants).	Le Syndicat des producteurs forestiers, groupements forestiers, L'association forestière du Sud du Québec Agences forestières MRC (cibles et engagements) Exemples inspirants de portes ouvertes : Forêt Hereford/UPA Estrie	1) Les propriétaires qui n'ont pas le statut de producteur forestier sont mieux renseignés sur les options de mise en valeur de leur boisé, incluant la protection des éléments sensibles, la bourse du carbone, l'aménagement forestier durable. 2) On a utilisé les outils de sensibilisation existants et en développé des outils communs à la région. 3) On a communiqué de l'information sur l'impact des changements climatiques sur les forêts du futur.
3.2 Créer des occasions d'échanges ou des vitrines de démonstration de pratiques forestières durables, issues de pratiques en forêt privée et publique afin de profiter des connaissances sur les différentes pratiques forestières et autres enjeux.	Collaborateurs : Association forestière du sud du Québec, MRNF, Agences forestières, Syndicat, UPA-Estrie, Manon Ayotte du Ministère des forêts (travaux non-commerciaux)	
3.3 Faciliter l'accès aux programmes de formation en foresterie et acériculture pour stimuler la main d'œuvre	Université, CRIFA, Cégep, érablière école à Saint-Romain, formation continue via l'UPA et le syndicat producteur forestier (formation d'une journée au niveau acéricole et forestier), Centre de formation professionnelle du Granit	1) Un ancrage régional des programmes de formation pour éviter l'exode vers d'autres régions, notamment dans un contexte de compétition avec des travailleurs étrangers (notamment en acériculture).
Axe terrestre Objectif 4. Maintenir la concertation sur le thème de l'aménagement forestier		
Stratégies d'actions ou moyen	Organisme porteur et collaborateurs pressentis	Résultats attendus ou besoins répondus
4.1 Établir un plan intégré de la forêt à partir des enjeux priorités par l'ensemble des intervenants en milieu forestier/agroforestier et participer à sa mise en oeuvre	TME et Intervenants du milieu forestier	
4.2- Mettre sur pied et animer une concertation des acteurs forestiers/agroforestiers de la région sous forme de communauté de pratique visant à aborder la planification, le cadre réglementaire et les différents outils à disposition	Collaborateurs : Agences forestières et Syndicat	

AXE RESSOURCES EN EAU

Renforcer la protection de nos ressources en eau et de nos milieux humides en reconnaissance des planifications et espaces de collaboration régionale.

Constats:

- la vulnérabilité des ressources en eau, en quantité et en qualité est une préoccupation majeure
- Perte nette de milieux humides
- Les municipalités, les organismes et les usagers sont préoccupés par les espèces aquatiques envahissantes, notamment par les moules zébrées et le dossier des stations de lavage.
- Besoin d'une vision régionale commune permettant de préciser les enjeux, de développer les stratégies et les actions à l'échelle régionale (action dans l'axe Concertation)

A partir de ces constats, 4 objectifs ont été identifiés pour cet axe :

1. Participer aux efforts des acteurs régionaux visant à assurer l'accès à une eau potable de qualité
2. Protéger les milieux hydriques notamment par la gestion des eaux pluviales et la conservation des milieux humides identifiés aux PRMHH
3. Stimuler la participation des producteurs agricoles pour améliorer la qualité de l'eau
4. Poursuivre les efforts de lutte contre les espèces aquatiques envahissantes

10 actions

Axe Eau | Objectif 1. Participer aux efforts des acteurs régionaux visant à assurer l'accès à une eau potable de qualité, en quantité suffisante

Stratégies d'actions ou moyen	Organisme porteur et collaborateurs pressentis	Résultats attendus ou besoins répondus
1.1 Développer un projet d'accompagnement des municipalités pour la protection de diverses sources d'eau potable municipales (quantité et qualité) et d'eau de source de surface.	Organismes de bassin versant / Réseau québécois sur les eaux souterraines (opérationnalisation) MRC/MELCCFP/MAMH (Définition des besoins)	1. définition des besoins et consolidation des données régionales 2. Nouveau projet d'acquisition de connaissances des eaux souterraines (visant l'accompagnement des MRC au niveau réglementaire 3. Création d'un outil consultable
1.2 Mettre en place une campagne d'information et de sensibilisation à l'échelle régionale sur les grands enjeux de l'eau	OBV Réseau environnement (sensibilisation) OBVs/RQES Réseau Québécois pour les Eaux Souterraines (opérationnalisation)	1. Avoir atteint des objectifs de sensibilisation pour certains des thèmes suivants : Qualité de l'eau et état des nappes, échantillonnage des puits privés, enjeux d'approvisionnement en eau, services écologiques rendus par les milieux humides et hydriques, bonnes pratiques d'économie d'eau potable. 2. Avoir documenté l'utilisation de l'eau sur les lieux de production.
1.3 Encourager l'acquisition et le transfert de connaissance sur la quantité d'eau souterraine disponible à l'approvisionnement et le transfert d'information aux municipalités sur l'outil d'encadrement du lotissement du ministère.	OBV, Min.environnement Démarches liées (ReSource, Géreau, PMO-PNAAT Lanaudière), RQES	1. Une meilleure compréhension par les municipalités des normes de lotissement en lien avec les enjeux d'approvisionnement en eau.

Axe Eau Objectif 2. Protéger les milieux hydriques notamment par la gestion des eaux pluviales et la conservation des milieux humides identifiés aux PRMHH		
Stratégies d'actions ou moyen	Organisme porteur et collaborateurs pressentis	Résultats attendus ou besoins répondus
2.1 Mettre en œuvre les projets les plus porteurs pour la conservation des milieux humides d'intérêt régional - suite de la démarche PRMHH régionale.	Organismes de bassin versant, Canards Illimité, organismes de conservation, Fondation SETHY, CREE	1) Considération de l'élément biodiversité 2) Mise en conservation 3) Liste de priorités collectives estriennes
2.2 Développer des outils pour faciliter l'identification des milieux humides par les intervenants du milieu et le développement des meilleures pratiques.	Canards illimité, Organismes de bassin versant, RAPPEL	
2.3 Identifier des projets porteurs issus des PRMHH pour la restauration des milieux humides et hydriques.	Canards illimité, organismes de bassin versant, MRC, association des aménagistes régionaux du Québec	1) Un lieu de partage dynamique des informations (plateforme) est disponible à l'ensemble des intervenants.
2.4 Assurer un rayonnement des meilleurs projets de gestion durable des eaux de pluie et de verdissement dans les municipalités	RAPPEL/organismes de bassin versant	1) On aura été en mesure de démontrer que les actions les plus porteuses ont été déployées dans de nouveaux contextes
Axe Eau Objectif 3. Soutenir la participation des producteurs agricoles et le développement des meilleures pratiques pour améliorer la qualité de l'eau		
Stratégies d'actions ou moyen	Organisme porteur et collaborateurs pressentis	Résultats attendus ou besoins répondus
3.1 Financer les actions qui ont été priorisées dans le plan d'action de la table agro-environnementale de l'Estrie.	Club agro, UPA Estrie, conseillers agricoles	1) Des actions sont menées prioritairement dans les territoires sensibles ou jugés prioritaires par les MRC pour la restauration (gain environnemental démontré). On a contribué aux objectifs de : diminuer le lessivage et érosion au champ, améliorer la gestion des eaux de lavage et gestion des déjections animales (cible : qualité de l'eau).
3.2 Identification des zones prioritaires à restaurer en favorisant la mise en place de solutions adaptées.	Club agro, UPA Estrie, CI Agricole	
Axe Eau Objectif 4. Poursuivre les efforts de lutte contre les espèces aquatiques envahissantes		
Stratégies d'actions ou moyen	Organisme porteur et collaborateurs pressentis	Résultats attendus ou besoins répondus
4.1 Financer les actions régionales priorisées dans le plan d'action sur les espèces aquatiques envahissantes réalisé en concertation par le CREE	CREE	Les actions priorisées visent une approche régionale. Contrôle précoce, uniformité des stations de lavage, station de lavage centralisée, acquisition de connaissance.

AXE CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Augmenter la résilience climatique des collectivités estriennes par le développement d'outils communs, la sensibilisation et la mise en œuvre de mesures adaptées aux vulnérabilités régionales.

Constats :

- Sous-utilisation de la capacité de captation et de séquestration du carbone (atténuation des changements climatiques)
- Il y a des inégalités dans la force des impacts des changements climatiques et la capacité d'adaptation de la population
- Besoin d'une vision régionale commune et de préciser les enjeux, les stratégies et les actions à travailler régionalement

A partir de ces constats, 4 objectifs ont été identifiés pour cet axe :

1. Réduire les émissions de GES (atténuation des changements climatiques)
2. Assurer l'adaptation des milieux de vie aux changements climatiques
3. Assurer l'adaptation de la population estrienne aux impacts des changements climatiques, et plus particulièrement les groupes vulnérables
4. Soutenir la réalisation de différentes planifications et démarches régionales en adaptation

Axe CC | Objectif 1. Réduire les émissions de gaz à effet de serre - GES (atténuation des changements climatiques)

Stratégies d'actions ou moyen	Organisme porteur et collaborateurs pressentis	Résultats attendus ou besoins répondus
1.1. Favoriser la réalisation de bilans GES et de pratiques qui diminuent les GES dans les secteurs agricole et forestier	AgriClimat, MAPAQ Club agro, UPA	non développé
1.2 Favoriser la mobilité durable dans les communautés par des actions régionales permettant une harmonisation des actions locales	ESD Transport collectif et actif	non développé
1.3 Ressortir des leviers d'action pour favoriser l'utilisation du bois en construction institutionnelle		non développé
1.4 Développement d'une campagne de sensibilisation commune sur les actions concrètes et peu onéreuses pour diminuer la consommation énergétique des bâtiments ou pour les rendre plus écoresponsables, basé sur des guides ou autres ouvrages existants.		non développé

Axe CC Objectif 2. Assurer l'adaptation des milieux de vie aux changements climatiques		
Stratégies d'actions ou moyen	Organisme porteur et collaborateurs pressentis	Résultats attendus ou besoins répondus
2.1 Favoriser l'adaptation du cadre bâti et des infrastructures afin d'augmenter la résilience face aux changements climatiques.	Bureau de projets du MAMH (collaborateur central), ministère des transports, MAPAQ (bâtiments agricoles), ALUS Canada	1) On a participé à limiter les impacts des pluies torrentielles, des îlots de chaleur et des zones inondables, retenir l'eau dans les bassins versants et milieux humides, se prémunir des impacts, lutter contre les îlots de chaleur
Axe CC Objectif 3. Assurer l'adaptation de la population estrienne aux impacts des CC, et plus particulièrement les groupes vulnérables		
Stratégies d'actions ou moyen	Organisme porteur et collaborateurs pressentis	Résultats attendus ou besoins répondus
3.1 Mener des actions concrètes visant à intégrer les connaissances sur le concept d'équité climatique dans les pratiques d'aménagement du territoire ou dans des projets d'adaptation (incluant la réponse aux mesures d'urgences)	inter-CDC, milieu agricole, Table d'action contre l'appauvrissement Direction de la santé publique, ministère de la sécurité publique, des transports, organismes de bassin versant. Préventionnistes, SQ, MRC+ municipalités, groupes	1) équité favorisée 2) actions concrètes réalisées 3) chaîne de mobilisation en lien avec les mesures d'urgence éclaircie
3.2- Soutenir une campagne de mobilisation / communications / sensibilisation / formation citoyenne visant l'adaptation de la population estrienne aux impacts des changements climatiques	Porteur : MRC Haut-Saint-François Ressources en communications des MRC, Direction de la santé publique.	1) bénéfices de s'adapter aux changements climatiques précisés 2) littératie climatique augmentée 3) nombre de personnes sensibilisées augmentée
3.3 Établir des critères pour s'assurer que les projets financés par l'ESD tiennent compte des vulnérabilités et favorisent l'équité.	MRC + Direction de la santé publique + Inter-CDC	1) avoir brisé les silos.
Axe CC Objectif 4. Soutenir la réalisation de différentes planifications et démarches régionales en adaptation		
Stratégies d'actions ou moyen	Organisme porteur et collaborateurs pressentis	Résultats attendus ou besoins répondus
4.1 Forum / concertation élargie en lien avec les plans climat avec l'optique de dégager des priorités d'action qui pourront préciser les stratégies de l'ESD. et continuer la concertation entre les milieux communautaires, municipaux et de la santé	Porteur : MRC Memphrémagog Collaborateurs faisant partie du comité de pilotage : DSP, Brome-Missisquoi, Coaticook, Des Sources	1) Une stratégie de concertation régionale, définissant les objectifs, les publics cibles, les modalités d'animation et les outils de suivi à utiliser pour chacune des deux rencontres 2) L'animation de deux journées de concertation régionales, en présence des partenaires identifiés à l'échelle régionale 3)Avoir inclu les élus à la discussion 4) une augmentation du nombre de personnes sensibilisées 5) La mise en place d'actions concrètes, via des efforts concertés Inter-CDC + VRAC-PARC (tout le monde travaille ensemble dans une perspective commune dans la région)